Quantité de gens redoutent le jugement du public. très peu se soucient du reproche de leur conscience.
LA ROCHEFOUCAULD.

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

CALENDRIER
MERCREDI, 15 OCTOBRE 1930 — 288e jour de l'année.
Lever du soleil 6.15 — Lever de la lune 11.00
Coucher du soleil 5.17 — Coucher de la lune 2.30
QUARANTE-HEURES
Goulbourne: 14, 15 et 16 octobre.
FETE DU JOUR — Ste-Thérèse, vierge.

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie.
Fondé le 27 mars 1913.
Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales (Ltée)
SIEGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES

Services télégraphiques:
PRESSE ASSOCIEE ET PRESSE CANADIENNE

Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS:
Quotidien
Canada ..... $5.00 — Etats-Unis ..... $ 7.00
Ottawa, par poste ..... $6.00 — Union Postale 10.00
Hebdomadaire
Canada ..... $2.00 — E.-Unis et Union Postale, $3.00

OTTAWA, LE 15 OCTOBRE 1930

La question des minorités

Débat soulevé par l'Allemagne à la Société des Nations. — L'Allemagne et la Pologne. — M. le sénateur Chapais cite le Canada comme modèle de justice. — Quelques exagérations.

L'Allemagne a soulevé une fois de plus la question des minorités devant l'assemblée plénière de la Société des Nations, mais il ne semble pas qu'elle ait réussi à attirer beaucoup de sympathie en faveur de ses nationaux qui résident à l'étranger et qui, ne recevraient pas, prétend-elle, tous les égards auxquels les traités leur donnent droit.

Le plaidoyer allemand a été reçu avec d'autant plus de défiance que l'Allemagne elle-même ne traite pas avec justice les minorités qui vivent chez elle et qu'il a été prouvé qu'elle soudoyait ses propres minorités à l'étranger dans le but de hâter la revision des traités de paix qui lui sont défavorables.

Un des délégués polonais à Genève a rejeté comme inadmissibles les critiques et les suggestions faites par l'Allemagne au sujet des minorités et il a ajouté ironiquement: "Enfant je fréquentais dans mon pays (alors sous le joug allemand) une école où ma langue maternelle était rigoureusement proscrite et chaque mot polonais prononcé par un enfant polonais, même pendant les heures de récréation, était considéré comme un crime contre l'Etat et l'enfant était traité en conséquence. Vous pouvez vous imaginer, messieurs, la satisfaction profonde que j'éprouve lorsque j'observe cette métamorphose qui se fait en Allemagne depuis un certain temps par rapport aux minorités."

Le gouvernement allemand n'était donc guère désigné pour se faire, à Genève, le champion des droits minoritaires.

Nous avons été moins surpris lorsque nous avons su que M. le sénateur Thomas Chapais, à l'occasion de la présentation du rapport de la Commission des minorités, avait pris la parole au nom du Canada. M. Chapais vient, en effet, de la province de Québec, où il a toujours été de tradition de rendre justice à la minorité anglo-protestante et de la traiter même avec générosité.

Après avoir rappelé comment la population canadienne avait obtenu du gouvernement britannique la liberté politique et une autonomie presque absolue, M. Chapais a abordé le problème actuel des minorités.

Voici un résumé de ses paroles. tel que les rapporte le "Journal" de la Société des Nations: "Dans l'intervalle la minorité catholique a essaimé dans la province voisine, de sorte qu'il existe maintenant dans l'Ontario, comme dans la province de Québec, des groupements considérables de langue et de culture françaises. Aujourd'hui, on trouve une minorité française dans la province d'Ontario. Grâce à un esprit mutuel de bonne entente et de concessions réciproques, un cordial accord règne actuellement entre les deux races. Dans la province de Québec, la minorité britannique possède toutes les garanties nécessaires. Le Conseil de l'Instruction publique comprend deux comités: l'un français et catholique, l'autre anglais et protestant, chacun possédant une plénitude des droits pour tout ce qui relève de l'instruction publique; de même. dans l'Ontario, la minorité canadienne-française jouit des mêmes privilèges correspondants. Tous ont aujourd'hui un idéal commun: la grandeur, la prospérité et le bonheur du Canada."

M. Chapais a-t-il été mal compris ou mal rapporté? Nous préférons le croire, car nous le savons assez au courant de notre situation scolaire pour pouvoir établir une comparaison plus juste entre le traitement des minorités dans la province d'Ontario et celui dont elles jouissent dans la province de Québec.

Bien qu'il y ait eu, au cours des dernières années, de remarquables progrès accomplis en Ontario dans le sens de la justice scolaire, il n'en reste pas moins vrai que le gouvernement ontarien a encore beaucoup de chemin à faire pour égaler Québec.

Nos écoles primaires relèvent d'une bureaucratie supérieure qui est anglo-protestante. Les catholiques ne reçoivent pas un sou des octrois publics pour l'éducation classique et universitaire. Ils sont privés chaque année, par des chinoiseries légales, d'une part importante de leurs impôts scolaires. Et que dire de leur sort dans les services publics et les places honorifiques?

La citation suivante rend plus justice à M. Chapais: "Dans toutes les constitutions du Canada. il y a eu des articles garantissant la protection des minorités. Toutefois, ces articles ont été assez souvent violés et la paix n'a pu être finalement réalisée que par un esprit constant de bonne volonté et le désir d'assurer la justice et la concorde." Bonne volonté évidemment qui a été surtout montrée par la minorité qui, par la résistance aux lois injustes, s'est elle-même efforcée d'attirer la majorité, sans beaucoup de succès, dans le chemin de la justice et de la concorde.

Telle est la vérité au sujet des minorités en notre pays. Il est vrai que nous ne connaissons pas ici les luttes acerbes entre races qui, dans certains pays européens se soldent par des emprisonnements, des tortures et des assassinats, mais il y a encore un fort groupe de la majorité qui dirait volontiers des provinces anglaises ce que le "Mercury" disait en 1806 de la province de Québec: "Cette province est déjà trop française pour une colonie britannique. Que nous soyons en guerre ou en paix, il est essentiel que nous fassions tous nos efforts. par tous les moyens avouables, pour nous opposer à l'accroissement des Français et de leur influence... Après une possession de 47 ans, il est juste que la province enfin devienne anglaise."

La province de Québec accomplit son devoir envers les minorités. Mais les autres provinces?

Charles GAUTIER.

LE BLÉ BAISSE TOUJOURS

Les nouvelles qui nous arrivent de l'Ouest sont de plus en plus alarmantes. Le premier ministre du Manitoba, l'honorable Bracken, vient de prononcer un discours où l'on chercherait en vain une note optimiste. Les provinces des prairies, d'après lui, traversent la crise la plus dangereuse de leur histoire et l'avenir n'a rien pour elles de rassurant. "Depuis 25 ans, dit-il, nous avons été poussés à augmenter nos superficies ensemencées et nous produisons maintenant sept ou huit fois à la merci des marchés étrangers. Comprenez-vous qu la récolte de cette année vaut $400,000,000 de moins que celle d'il y a deux ans et que les revenus de l'Ouest sont moins du tiers de ceux d'il y a deux ans?"

Pour supporter notre mal sans crier trop fort nous pouvons bien dire que le Canada n'est pas le seul pays à souffrir de la situation mondiale. En dépit de la disparition momentanée de la Russie comm pays exportateur de blé, le monde a augmenté les superficies ensemencées de 75,000,000 d'acres depuis la guerre. Que sera-ce donc quand la Russie reviendra aux beaux jours d'autrefois alors qu'elle exportait 450,000,000 millions de boisseaux de blé par année? L'an dernier elle n'en a exporté que 50,000,000 de boisseaux, mais nous pouvons être certains que ce chiffre n'en restera pas là. Et d'ailleurs pouvons nous jurer que la Russie n'a exporté que 50,000,000 de boisseaux et savons-nous même approximativement ce qu'elle a récolté l'an dernier? La Russie se refuse à donner des statistiques là-dessus. Elle est à son mieux quand elle manoeuvre dans les ténèbres.

Mais regardons les faits. Hier à Winnipeg les prix ont touché des prix réellement effrayants. La livraison d'octobre a touché 68 sous 3/8; celle de novembre 68 sous 1/4; celle de décembre 69 sous et celle de mai 74 sous 7/8. L'an dernier, le blé se vendait deux fois plus cher. Il y a donc baisse de moitié. Aussi l'honorable Bracken avait-il raison de n'être pas optimiste. Bien plus, une petite dépêche datée d'hier nous apprenait que le paiement initial du pool canadien aux cultivateurs avait été réduit de 60 sous à 55 sous. On paiera donc aux cultivateurs 55 sous le boisseau de blé no 1 Nord, arrivé à Fort William. Ce taux de versement initial est en vigueur aujourd'hui et il le restera jusqu'au prochain avis. C'est pourquoi le premier ministre du Manitoba disait que les revenus de la récolte cette année seraient de $400,000,000 moindres que ceux d'il y a deux ans.

C'est en vain que l'on se tourne vers l'Orient comme vers le salut. S'il est vrai que les pays de l'Asie consomment du blé en quantités de plus en plus considérables, nous n'y pouvons avoir à l'heure actuelle aucune garantie de ventes continues. La Russie veille sur l'Orient tout en y fomentant la révolte. Les marchés orientaux ne sont rien moins qu'incertains. Ne nous tournons pas vers l'Europe qui s'efforce de subvenir à ses propres besoins, nous n'y trouverons que des droits douaniers. Reste l'Angleterre qui d'un geste peut résoudre tout le problème. Ce geste, le fera-t-elle? M. Bennett sera-t-il assez convaincant pour provoquer ce miracle?

Un comité spécial de la Conférence Impériale a été formé pour étudier le problème d'établir un mode de quotité pour les achats de blé. Ce mode consisterait dans l'allocation annuelle d'un certain pourcentage des besoins anglais aux différents producteurs du monde. Nous sera-t-il avantageux? Si l'Angleterre divise également ses achats entre les producteurs de blé du monde, nous n'aurions que notre part et celle-ci peut n'être pas aussi considérable qu'on serait en mesure de l'espérer. L'Argentine exporte du blé, l'Australie aussi, la Russie prétend inonder tous les marchés si seulement on lui laisse le champ libre. Que ferons-nous contre ces concurrents?

La question du dumping du blé russe a aussi été discutée à la Conférence. "Il est possible", disait la dépêche de la Presse Canadienne, "que le comité discute les moyens de résoudre le problème." Il n'y a rien de clair dans cette phrase et elle ne consiste pas en une promesse formelle de mettre fin à un état de choses qui va à l'encontre des intérêts des Dominions. Nous ne pouvons que sympathiser avec les cultivateurs de l'Ouest qui, à l'heure actuelle, se trouvent dans des situations particulièrement difficiles. C'est la seconde année qu'ils subissent des pertes et si l'étranger ne nous passe pas de commandes appréciables nous risquons de finir 1930 et de commencer 1931 avec des craintes encore plus vives.

Il ne conviendrait pas de parler de ces malaises sur un ton tout à fait détaché, en les expliquant scientifiquement et en les interprétant comme les résultats normaux d'une situation régulière. Sir William Clark, le haut commissaire d'Angleterre au Canada, dans un discours prononcé à Londres, prenait cette attitude aisée: "La prospérité", disait-il, "engendre un état de choses qui conduit à la dépression, et celle-ci est de nature à produire des conditions qui font renaître la prospérité. Nous marchons dans une voie très vieille et nous ne faisons que ressentir les effets inévitables de l'accélération. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Le transport et les communications ne sont pas de nouveaux services. L'agriculture est ancienne dans l'histoire. La concurrence n'est pas un nouveau phénomène."

Et nous pourrions aligner ainsi, indéfiniment, des banalités qui ne disent rien du tout, qui n'avancent à rien et qui ne résolvent rien. Mais nous aurions peur d'indisposer nos compatriotes de l'Ouest qui ne peuvent pas supporter le persifflage sur leurs misères. Ce n'est pas d'ici, ni de Toronto, ni même de Winnipeg qu'ils attendent le salut. Ils ont les yeux fixés sur Londres où nos représentants travaillent pour parvenir à une solution satisfaisante. Là, au moins, ils espèrent qu'on ne se paiera pas de mots.

Léopold RICHER.

AU JOUR LE JOUR

Le beau soleil d'automne.

Jamais, nous ne goûtons aussi bien le charme et la mélancolie de l'automne que dans ces jours chauds dont nous jouissons depuis quelque temps, signes avant-coureurs de l'hiver, semblables à ce sursaut de vie illuminant les yeux d'un mourant.

Avant que le beau soleil d'automne se refroidisse, les yeux se tournent vers sa lumière chaude; tout notre être humain ne peut s'en détacher, tant qu'il n'est pas complètement tombé à l'horizon, comme si c'était la dernière fois que nous allions voir la lumière du jour.

Le beau soleil d'automne, évocateur de mille rêves de survivance et d'achèvements, jamais, ne nous paraîtra aussi attirant que dans les présentes fins de journées automnales.

Les importations de charbon russe.

Les importations de charbon russe constituent un sujet de controverse au Canada. Les uns prétendent qu'elles ne nuisaient en rien aux mines canadiennes; les autres soutenaient l'avis contraire.

Dans la circonstance, le gouvernement fédéral a demandé aux importateurs canadiens d'en cesser l'importation durant cet automne et cet hiver. Ces derniers se sont rendus au désir du gouvernement. C'était la seule ligne de conduite qu'ils devaient tenir dans cette période de chômage. Les mois prochains diront qui avaient raison. Si le charbon russe nuisait aux mines canadiennes, il faudra prolonger la défense d'en importer au pays.

Pour que la preuve soit complète, les importateurs canadiens de charbon ne doivent pas se contenter de ne pas importer du charbon russe directement. Les compagnies américaines ou anglaises faisant affaire avec le Canada ne doivent pas nous en passer. Rien ne servirait alors de défendre aux importateurs canadiens d'importer directement du charbon russe, si ce dernier devait entrer au Canada par l'intermédiaire d'une compagnie anglaise ou américaine.

A l'Institut Canadien-Français.

L'Institut Canadien-Français n'est indifférent à aucun des problème de la vie canadienne-française de la Capitale.

Le magnifique appel que son président vient de lancer en faveur de l'Association canadienne-française d'Education d'Ottawa en est un exemple d'actualité.

"Depuis sa fondation, disait M. Hormisdas Beaulieu, l'Association s'est imposé d'énormes sacrifices; elle est aujourd'hui un besoin pressant. Si nous ne venons pas à son secours en lui apportant l'appui de nos contributions, elle ne sera plus en mesure de rendre les services pour lesquels elle a été instituée. Que toutes nos énergies convergent vers un but commun: la survivance et l'influence des nôtres dans la Capitale. Oublions l'intérêt particulier toujours plus ou moins mesquin et égoïste, et n'ayons en vue que l'intérêt général de nos compatriotes. Donnons généreusement aux représentants de l'Association, lorsqu'ils viendront frapper à notre porte, le dimanche 19 octobre prochain."

Les paroles du président de l'Institut Canadien-Français sont un encouragement. Cette prédication de l'union ne devrait pas seulement se manifester par une aide financière, mais aussi par l'appui moral.

Certes, la première est indispensable, mais le second, c'est, en définitive, le facteur indispensable du succès. Ce don généreux que le président de l'Institut Canadien-Français recommande à ses membres de faire aux représentants de l'Association canadienne-française d'Education d'Ottawa, comprend — nous ne croyons pas forcer la pensée de M. Beaulieu — et cette aide financière et cet appui moral.

En agissant ainsi, l'Institut Canadien-Français d'Ottawa donne lui-même, par la voix de son président, un exemple officiel et sincère d'union morale. C'est tout à son honneur.

C. L'H.

POLITIQUE MUNICIPALE

Pour une meilleure publicité

Le conseil municipal possède trois comités particulièrement actifs: le comité des terrains de jeu, celui de la circulation et celui de la publicité. Ces organismes accomplissent un excellent travail, en ce sens qu'on y discute à fond des questions d'ordre général pour faire ensuite aux séances plénières du Conseil des suggestions et des propositions.

Comme l'année fiscale tire à sa fin, les présidents de ces comités, tous des échevins de langue anglaise, présentent un rapport détaillé de leurs activités aux membres assemblés de diverses organisations locales. C'est ainsi que M. J.-E McVeigh, échevin et président du comité de publicité, a fait un compte rendu de ses efforts pour attirer chez nous les touristes, au club Kiwanis. Hier encore, M. J. W. York, président du comité du trafic, présentait aux membres d'une société semblable un résumé de ses améliorations de la circulation à Ottawa au cours de la récente année. Nous entendrons probablement dire dans quelques jours que M. R.-G. Pushman, président du comité des terrains de jeu, fera une conférence sur les bains publics en présence des Lions ou d'autres groupements d'une même toison.

Ces moyens de divulguer le travail de nos législateurs municipaux au public peuvent avoir du bon, mais ne semble-t-il pas étrange que le Conseil municipal ne soit pas officiellement informé de ce qui se passe dans ses propres comités autrement que par les ricochets publiés dans les journaux? Un rapport succinct, mais complet, serait de nature à intéresser le public sur ce qui se passe dans ces comités. On répondra que des rapports paraissent à chaque réunion dans les journaux, mais une récapitulation dans le cas de chaque comité ne serait pas perdre du temps et chacun en retirerait profit.

Dans ces comités se décident des questions de détails qui ne sont pas sans importance pour l'économie de la ville. C'est le comité du trafic qui a inauguré la circulation triangulaire devant l'Hôtel des postes, et c'est encore lui qui devra se prononcer sur les requêtes d'enseignes bilingues auprès des écoles pour demander aux automobilistes de conduire avec plus de circonspection près des endroits où passent des enfants.

Au comité des terrains de jeu se débat, entre autres choses, la question des bains mixtes qui a soulevé tant d'acrimonieuses discussions il y a quelques mois. C'est le comité de publicité qui crée au dehors la réputation de notre ville et qui a charge d'attirer vers la Capitale les visiteurs étrangers et canadiens.

Il semble donc curieux que ces Messieurs du Kiwanis, du Rotary, des Lions, soient les premiers et les seuls informés des faits et gestes de nos comités édiliques, alors que le grand public se demande à quoi s'en tenir. Ce serait une erreur si l'on croyait à l'H-tel de ville que le public ne s'intéresse pas à la chose municipale.

SCABINUS.

On donne facilement pour les oeuvres de charité, et plus encore pour les amusements; ne devrait-on pas faire passer avant les oeuvres essentiellement nationales?

ZAM-BUK
L'EMPOISONNEMENT DU SANG
Soulage les blessures et prévient

Voici le bain...

mais où est le Soleil!

TOUT le long été durant il s'amusa dans l'eau, laissant le brillant soleil tarder ses bienfaisants rayons sur son corps.

Maintenant le bain dans la maison remplace la plage — et il en jouit — mais qu'est-ce qui remplacera le soleil?

Il n'y a qu'une solution. Le lait. Le Lait, c'est du soleil dans une bouteille. Son effet sur les jeunes corps est de renforcir les os et de donner de l'énergie. Voilà précisément ce que fit le soleil durant l'été.

Pourquoi ne pas conserver cette santé estivale tout l'hiver durant? Pourquoi ne pas augmenter sa ration de lait, la doubler, et éviter les ennuis des toux et rhumes d'hiver Un avis dans la bouteille à lait à votre Livreur de l'Ottawa Dairy sera suffisant. Pourquoi pas aujourd'hui?

Le Lait de l'Ottawa Dairy est aussi pur et riche que vous puissiez le désirer. Il provient de fermes INSPECTEES et est BIEN EPROUVE et SCIENTIFIQUEMENT PASTEURISE.

Ottawa Dairy LIMITED

LAIT REMPLI DE CREME
BEURRE DE CRÈMERIE — RICHE CRÈME — LAIT POUPONNIÈRE
QUEEN 1188
Ottawa Dairy Limited — 393, rue Somerset Ouest
La Plus Vieille Laiterie d'Ottawa
Sous la direction de Hugh Carson, président de la compagnie; B. Rothwell, président des directeurs; W. F. Jones, gérant général; A. E. Provost, R. Gordon C. Edwards.